

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 18• Qui ont pris part à la délibération : 15	L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Vialavert (LE BEZ).
Date de convocation : 28 février 2022	Etaient présents : <ul style="list-style-type: none">- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ et Anne-Lise SAUTEREL Absents excusés : André CABROL, François BONO et Daniel VIDAL.
	Alain CABROL a été désigné secrétaire.

[Délibération N° 2022-13 – Convention « animation multi-matériaux »](#)

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le PETR des Hautes Terres d'Oc a déposé un dossier auprès de la Région pour permettre la création et l'animation d'une filière « multi-matériaux ». Hautes Terres d'Oc bénéficiera d'un financement régional à hauteur de 25%.

Après en avoir délibéré, sur proposition du Président, le Comité Syndical, **à l'unanimité :**

AUTORISE le Président à signer la convention annexée à la présente délibération et tous actes afférents à cette opération

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 7 mars 2022

Le président,
Jean-Marie FABRE.

